

Aménagement du paysage : conception, gestion

RNCP3365 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	214
Code(s) ROME	F1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Charles de Gaulle - Lille 3

<http://www.univ-lille3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Capables de concilier choix esthétiques et contraintes techniques, les professionnels réalisent des espaces paysagers. Ils conduisent la réalisation des travaux d'aménagement des espaces verts. Ils rédigent le dossier de consultation des entreprises de paysage et le cahier des charges dans lequel figurent les attentes et les besoins du client. Ils jouent l'interface entre le responsable de chantier et le client. Dans certains cas, ils conçoivent des espaces paysagers ou organisent et encadrent le travail des équipes chargées des travaux paysagers.

Lorsqu'il gère une association d'insertion par le sport (type association de quartier, MJC, etc.), le professionnel maîtrise également la gestion des relations avec les partenaires publics concernés, mais en plus, il sait utiliser le sport comme moyen d'insertion sociale.

Enfin, lorsqu'il est chargé de mission auprès d'une collectivité territoriale, ce professionnel sait mobiliser les ressources sportives et socio-économiques locales dans le but de créer de l'activité sociale, économique et salariale.

Il maîtrise les outils issus du management moderne et sait utiliser les diverses ressources locales et impliquer les populations concernées (pratiquants, acteurs publics, mouvement sportif, etc.).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Comprendre la signification des choix esthétiques des architectes paysagistes,

Maîtriser des outils et méthodes d'analyse et de représentation de l'espace,

Saisir les goûts et les attentes des utilisateurs des espaces paysagers,

faire les liens entre les règles techniques et esthétiques dans toute réalisation paysagère.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Coordonnateurs de projets en aménagements paysagers dans les services publics (directions départementales de l'équipement ou DIREN) ou dans les bureaux d'études.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 847 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	32 185
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	28 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels B7X90 — Architectes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-lille3.fr/portail/index.php>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/3365/>